

## Comité consultatif d'éthique de la Nouvelle-Calédonie pour les sciences de la vie et de la santé

### Avis du 6 septembre 2017 relatif à un protocole d'étude des potentiels anti-inflammatoires de plantes utilisées dans la médecine traditionnelle de Nouvelle-Calédonie

Le comité consultatif d'éthique de la Nouvelle-Calédonie s'est réuni ce jour en formation régulière dans les conditions de l'article 59 de la délibération modifiée 228 du 13 décembre 2006 pour donner son avis sur le projet de protocole d'étude des potentiels anti-inflammatoires de plantes utilisées en médecine traditionnelle Nouvelle-Calédonie. Cet avis est donné en référence à l'article 52 second alinéa de la dite délibération : « ce comité a pour mission d'émettre un avis et de rédiger des recommandations sur les questions éthiques soulevées par les nouvelles technologies, la recherche et les progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé » et à l'article 56 « le comité.....peut être saisi par.....un établissement public ou privé, une fondation ou une association. Etablissements, fondations ou associations doivent avoir pour objet principal la recherche, le développement technologique médical ou le progrès de la connaissance dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé.... ».

L'étude conduite par l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie avec diverses collaborations, constate en préalable la coexistence de la médecine traditionnelle et de la médecine moderne en Nouvelle-Calédonie à l'instar de la situation prévalant dans nombre de pays. Elle a pour **objectif d'évaluer, à partir d'extraits de plantes issues de la « phyto-médecine » locale à fort potentiel anti-inflammatoire, les mécanismes précis de leur action sur des cellules humaines issues d'échantillons résiduels de sang provenant de donneurs sains.**

Madame Julie Cagliari, chercheuse post-doctorante, a présenté le projet à la satisfaction des onze membres présents en séance, apportant des réponses pertinentes aux questions qui lui ont été posées.

Les critères éthiques sont manifestement respectés par l'équipe de l'IPNC et aussi par les partenaires qui lui sont associés pour ce projet. L'information donnée aux donneurs est large, compréhensible, suffisante et univoque, leurs droits leur sont notifiés de manière claire, droit de refus comme de retrait et garanties données pour qu'ils soient exercés à tout moment et sans justification ni conséquence d'aucune sorte. Les conditions de collecte des échantillons, de conservation comme de confidentialité des données, respectent l'autonomie et la liberté de chaque personne, qu'elle consente ou non au don. La communication satisfait aux exigences d'information et de confidentialité et les exigences de la commission nationale Informatique et Libertés sont prises en compte. De même le critère de justice est rencontré par les auteurs de l'étude qui permettent aux personnes sollicitées d'exercer pleinement leurs droits sans nuire à ceux de leurs semblables. Enfin, loin de nuire, l'étude entreprise est susceptible de bénéficier de manière générale à la population.

Enfin, le comité approuve l'existence d'une convention de transfert des échantillons humains impliquant le Centre du don du sang, le service de transfusion sanguine du CHT et l'Institut Pasteur, une telle disposition constituant un élément de satisfaction pour les donneurs, et au-delà pour les citoyens.

L'avis du comité est en définitive pleinement favorable au projet en date du 22 août 2017 désigné **« étude des potentiels anti-inflammatoires d'extraits de plantes utilisés dans la médecine traditionnelle de Nouvelle-Calédonie »**

Le comité rappelle enfin que le présent avis, qui sera communiqué à l'Institut Pasteur de Nouvelle Calédonie, aux Docteurs Cagliari et Matsui ainsi qu' au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, n'est pas celui d'un comité de protection des personnes dont le comité consultatif pour les sciences de la vie et de la santé de la Nouvelle-Calédonie n'a pas les attributions.

Pour le comité, fait à Nouméa le 6 septembre 2017, le président,

Gérard Sarda

Le président



Gérard Sarda